2 Politique de la ville Développement durable
3 Urbanisme, travaux et sécurité
4 Vie associative et sportive
4 Solidarité
6 Finances
8 Tribune libre
9 Vie scolaire Petite enfance Jeunesse
10 Vie culturelle
12 En bref

E D I T O R I A L

Discours des vœux 2012 (extraits*)

Bonne année à tous !
Oui, c'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi que de vous présenter mes vœux et de saluer la nouvelle année, 2012, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.
Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite vont à chacun de vous, à vos familles. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2011. A cet instant je pense plus particulièrement à mon prédécesseur Alain LEGRAND disparu prématurément en début d'année.
2011 aura été riche en turbulences et il n'est plus question désormais de nier la permanence et l'intensité de la crise. Constater la crise et ses effets ne nous dispense pas d'avoir la lucidité d'en analyser les vraies causes et la volonté d'y apporter, enfin, de vrais remèdes.
2011 est derrière nous avec sa cohorte d'informations, d'annonces, de nouvelles, bonnes ou mauvaises, 2012 s'annonce riche en actualité avec des échéances capitales.
En ce début d'année, comment ne pas manifester notre inquiétude face à la réforme territoriale, devant la situation financière des communes et la situation économique et sociale de notre pays.
Inquiétudes face à la réforme territoriale avec des questions essentielles qui restent posées.
Inquiétudes quant à la situation financière de nos communes. Les recettes stagnent alors que les besoins de nos populations n'ont jamais été aussi forts.
Inquiétudes face à la situation économique et sociale de notre pays.
Et, plus généralement, inquiétudes face au monde que l'on nous prépare.
Forts de ce constat lucide, juste et sans concession, plus que jamais nous devons nous projeter vers l'avenir avec optimisme et détermination.
2011, l'année écoulée, a marqué la mi-mandat, c'était le moment de vous présenter le bilan des actions engagées délégation par délégation.
Nous l'avons fait sous une forme originale et conviviale en allant à votre rencontre dans votre quartier.
Ces rencontres furent des moments d'échanges privilégiées. Nous avons pu répondre à vos questions, écouter vos remarques pertinentes et lever vos craintes et inquiétudes.

Quels sont les faits essentiels qui ont marqué cette année 2011 ?

Les plus remarquables sont l'aménagement du giratoire à l'entrée de Seichamps, la construction de 24 logements par Est Habitat près de la gendarmerie et la démolition des logements de fonction du centre ville.

- **Le giratoire** tant attendu et espéré qui conditionnait l'aménagement des ZAC communautaires de La Louvière et de la Haie Cerlin est aujourd'hui fonctionnel. Il y a lieu de féliciter les services de la CUGN qui ont mené ce chantier tambour battant.
- **Le projet** mené par **Est Habitat** est bien avancé et la livraison des 24 logements interviendra en cours d'année.
- **La démolition des logements** du square Héré constitue la première phase de la reconquête du centre ville.

Quelles sont les autres actions menées courant 2011 ?

Nous avons mis en place le prélèvement automatique pour le paiement des services communaux.
Désormais tous les tarifs de nos services sont fonction du niveau des revenus.
Pour donner encore plus de consistance à notre engagement pour une politique de développement durable, nous avons engagé les actions suivantes : entrée au capital de la SPL Nancy Grand Habitat, signature avec la CUGN d'une convention de partenariat dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial, signature d'une convention d'adhésion à la mission Conseil Economie Partagé de l'Agence Locale de l'Energie (ALE) du Grand Nancy et mise en place d'une aide communale aux études énergétiques réalisées par les particuliers.
Nous avons poursuivi les travaux de rénovation des installations sportives de Martinchamps ainsi que les travaux d'entretien de notre patrimoine. Cette année figurait au programme le bâtiment du socio-culturel : salle de restauration, dojo, salle de danse et salle 2.
Le secteur éducatif n'a pas été oublié avec la poursuite des travaux dans les écoles, le câblage informatique et l'installation de trois TBI dans les classes de CM2.
Au niveau des manifestations culturelles, Autour du Livre est venu compléter la gamme de nos animations. Il a été monté par l'ensemble des partenaires qui travaillent sur le projet de Bibliothèque Municipale à gestion associative.
Voilà pour l'essentiel.
Notre responsabilité est de prévoir l'avenir de notre commune et d'apporter des réponses qui la préparent aux défis qui l'attendent.
Il fallait prendre des mesures pour limiter les effets du vieillissement de la population et reconquérir le centre ville.
La Haie Cerlin et la redynamisation du centre ville apportent des réponses à ces deux enjeux.
La création d'une **structure multi-accueil** et **l'extension de l'Hôtel de Ville** compléteront ce dispositif en permettant d'anticiper les futurs besoins des nouveaux habitants, et en offrant un accueil de qualité et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

- Le dossier de la **Haie Cerlin** suit son cours, une première tranche de 138 logements est décidée. Les gros travaux d'infrastructure débuteront cette année.
- Pour le **centre ville**, le permis de construire a été déposé par MMH. La création de la nouvelle voirie, dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été confiées à la CUGN, est en cours d'étude.

* L'intégralité du discours des vœux est à retrouver sur le site de la commune.

- L'équipe de maîtrise d'œuvre pour la **structure multi-accueil** a été choisie.
- Pour **l'extension de l'Hôtel de Ville** réservée à l'accueil du public, le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre se fera courant janvier.

Pour l'ensemble de ces équipements, des autorisations de programmes ont été votées en octobre, cette procédure plus lisible permet de projeter et de programmer dans le temps nos gros investissements.

Notre gestion rigoureuse, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, le niveau de notre dette nous permettent de réaliser ces investissements sans compromettre la bonne santé financière de notre commune.

Notre volonté d'aller de l'avant est confortée par les commentaires et constats fait par deux magazines qui ont chacun réservé une page entière à notre ville. Il s'agit des **« Tablettes Lorraines »** et du magazine **« Avenir »** de la CUGN.

- Le premier, déclinant l'ensemble des actions engagées en montrant leur complémentarité titre « La mue de Seichamps ».
- Le deuxième, nous gratifie d'un « Seichamps, l'esprit de convivialité ».

« Ville super-dynamique, ville qui bouge, ville qui fait preuve de vitalité, ville où le bien vivre ensemble se cultive au quotidien » tout ceci est le fruit d'un travail collectif.

C'est pourquoi, je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui œuvrent avec nous au quotidien pour le rayonnement de notre ville.

- Tout d'abord l'ensemble des élus pour leur implication et leur contribution sous quelque forme que ce soit.
- Le DGS et l'ensemble du personnel fortement sollicités et qui nous accompagnent dans la construction de nos projets.
- Les associations et leur réseau de bénévoles très actifs que nous continuons à soutenir financièrement et à qui nous avons donné le maximum de créneaux dans nos salles communales.
- Le comité des fêtes toujours sur le pont…
- L'ensemble du secteur éducatif engagé et dynamique.
- Vous qui êtes engagés dans les comités de quartiers et vous qui participez avec votre savoir-faire au concours des maisons fleuries.
- Et enfin l'ensemble du monde économique, secteur particulièrement précieux en ces périodes de crise.

Je terminerai mon propos en citant cette jolie formule de Jean Jaurès : **« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir ».**

Bonne et heureuse année à tous !

Henri CHANUT

Les employés communaux à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux, six employés de la commune ont été mis à l'honneur par le maire, Henri Chanut et le directeur général des services Franck Vuillaume.

La médaille d'argent du travail (20 ans de service) a été remise à Jocelyne Cacciatore, assistante maternelle à la crèche et à Bruno Mary, agent technique principal 1re classe et régisseur du centre socio culturel.

La médaille de vermeil (30 ans) a été attribuée à Charles Colnot, chef de la police municipale et à Clément Jonquard également en charge du centre socio culturel.

Une médaille d'or a ensuite été décernée à Claudine Knobloch, assistante maternelle de la crèche et Didier Baronnat, agent de maîtrise et responsable ACMO.

Politique de la ville – Développement durable

Développement durable : Seichamps signe deux conventions

Une convention avec la communauté Urbaine du Grand Nancy dans le cadre du Plan d'Energie Territorial

L'Etat impose aux fournisseurs d'énergie de faire des économies d'énergies convertibles en Certificats d'Economie d'Energie (CEE). S'ils ne les réalisent pas, ils sont tenus d'en acheter aux collectivités territoriales qui ont mis en œuvre des travaux dans ce domaine.

Il se créé ainsi une bourse d'échange.

Les conditions d'obtention des CEE ont évolué, la commune de Seichamps seule ne réalise pas des travaux assez conséquents pour être éligible. La CUGN, elle, peut regrouper et mutualiser les économies d'énergie des 20 communes puis leur reverser les recettes.

Seichamps a donc signé une convention dans ce sens avec la CUGN.

Une convention d'adhésion à l'Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy (ALE)

La commune a signé une convention d'adhésion à la mission « Conseil en économie d'énergie partagé » (CEP) avec l'ALE.

Le CEP est un service qui consiste à partager les compétences d'un technicien expert en matière d'énergie. Cette mission permettra à la ville de Seichamps de mieux connaître sa consommation et ses dépenses d'énergie. Cette démarche permettra d'agir concrètement sur le patrimoine immobilier communal pour, d'une part réduire les dépenses de fonctionnement et, d'autre part, cibler prioritairement ses investissements.

Coût 1 € par habitant par an, la CUGN reverse une subvention de 30 cts/habitant/an à la commune.

Les délibérations ont été adoptées à l'unanimité au Conseil Municipal du 12 décembre 2011.

Le quartier 3 remonte le temps...

L'équipe du comité de quartier 3 de Seichamps a eu l'idée d'agrémenter sa manifestation amicale de cet été par une petite exposition de photos retraçant la construction des nouveaux quartiers de Seichamps à partir de 1962. De cette modeste exposition a germé l'idée de rassembler, pour la mémoire de notre ville, tout ce qui avait été conservé par les uns et les autres au cours des années : photos, films ou tous autres documents significatifs. Ceux-ci peuvent être remis à l'hôtel de ville et vous seront rendus après reproduction.

Grand Nancy Habitat à Seichamps

La Société Publique Locale du Grand Nancy, dont la commune de Seichamps est actionnaire, intervient dans les travaux d'amélioration de l'habitat. Elle mène actuellement une étude dans les 20 communes de l'agglomération sur des secteurs d'habitat individuel. Cette étude doit permettre d'avoir une photographie du secteur pavillonnaire dans toute la CUGN et plus tard d'adapter les aides proposées. Elle analyse avec précision les besoins dans le domaine des économies d'énergie et de l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, de plus elle reste gratuite. La SPL est là pour donner des conseils, et en aucun cas pour proposer des travaux. Les Seichanais qui actuellement souhaitent faire exécuter des travaux peuvent s'adresser à :
Maison de l'Habitat - Place de la République, 54000 Nancy
Tél. : 03 54 50 20 40

Rappel : subventions municipales

Après les récupérateurs d'eau pluviale pour usage externe et les chauffe-eau solaires, la commune a mis en place une nouvelle aide dédiée à la rénovation de l'habitat.
Si vous avez un projet de rénovation destiné à faire des économies d'énergie, quelles que soient vos conditions de ressources, prenez contact en mairie.

Urbanisme, travaux et sécurité

Redynamisation du centre ville

Les travaux de démolition sont terminés, le permis de construire déposé, le projet de redynamisation du centre ville avance avec méthode. La prochaine gazette sera consacrée à ces futures réalisations.

Le permis de construire du projet centre ville.

La démolition des bâtiments existants.

La rue Molière, espace de circulation partagée

La rue Molière a été rénovée l'automne dernier par la société EUROVIA sous maîtrise d'ouvrage du Grand Nancy. La chaussée et les trottoirs étaient fortement dégradés et ces derniers de faible largeur servaient souvent d'aire de stationnement pour les véhicules. Dans cette rue peu fréquentée, il y avait d'autre part peu d'enjeu en termes de sécurité. La mairie a donc décidé de profiter de cette réfection de rue pour instaurer un nouveau concept : la zone de rencontres. A l'instar de la zone 30 (plus connue), la zone de rencontres obligera désormais les automobilistes à circuler à 20 km/h pour que les usagers les plus vulnérables deviennent prioritaires (piétons et cyclistes). La notion de route-trottoirs disparaît. On parlera désormais d'espace de circulation partagé.

Seichamps, porte d'entrée de l'agglomération nancéienne

Le nouveau giratoire sur la RD 674 à l'entrée de Seichamps (qui est aussi l'entrée « est » du Grand Nancy) est terminé depuis la mi-décembre 2011. Sa construction a duré 4 mois. A terme, il sera végétalisé et fleuri pour valoriser notre entrée de ville. Ce giratoire améliorera la sécurité routière en obligeant les automobilistes et surtout les poids lourds à ralentir en entrée d'agglomération. Par une baisse de la vitesse des véhicules sur la RD 674, les riverains seront eux aussi moins gênés par le bruit. Ce nouveau carrefour, véritable outil de développement urbain, desservira le futur quartier de la Haie Cerlin et la future zone d'activités La Louvière (commerces, artisans, PME). Un trottoir et une piste cyclable de chaque côté de la chaussée permettront d'accéder à ces quartiers en toute sécurité. A noter que le terminus de la ligne de bus n°130 sera implanté non loin de là et viendra compléter à terme la palette de la mobilité durable de ce quartier en devenir...
Affaire à suivre...

Vie associative et sportive

Encore une moisson de récompenses pour les sportifs seichanais lors des Trophées sportifs

Les Trophées sportifs ont été décernés par le maire Henri Chanut et Isabelle Revol, adjointe à la vie associative afin de rendre hommage à ceux qui, toute l'année avec leurs clubs, portent haut les couleurs de la ville.
Un trophée spécial a été attribué à Marjorie Bondarewicz pour sa médaille d'or à la coupe du monde de twirling en équipe de Lorraine à Jacksonville aux Etats-Unis.

Téléthon

Cette année encore le téléthon a montré le dévouement et la générosité du monde associatif seichanais.

AG de l'escrime : 25 novembre 2011

L'occasion de retrouver nos champions récompensés aux Trophées sportifs.

Bravo au SMEPS...

Pour son obtention « Label Or » pour la saison 2011-2012. Ce label, accordé par la Fédération Française de Handball, met en valeur les conditions d'accueil des enfants dans le club et récompense les efforts des éducateurs et entraîneurs, qui proposent aux enfants de 5 à 11 ans, une pratique adaptée à leur âge.

Félicitations au SMEPS !

Réservez votre DIMANCHE MATIN 15 AVRIL 2012 pour « la Seichanaise »

La Seichanaise aura lieu le dimanche 15 avril 2012 de 7 h à 15 h : au programme 4 parcours de vélo : 25-55-78-118 km et 2 parcours de marche : 9-15 km.
Prix public : 6 euros - Prix club : 4 euros
Pour plus de renseignements s'adresser au Cyclo-seichamps.

Solidarité

Agissons contre l'arrêt cardiaque

Une réunion en Mairie a eu lieu le 20 octobre 2011 à laquelle ont assisté :
– des représentants de la Mairie,
– le Docteur Albizzati, Médecin des Hôpitaux, Responsable UF Urgences CHU de Nancy,
– les Sauveteurs Volontaires de Proximité opérationnels et les candidats à la formation.

Au cours de cette réunion, le docteur Albizzati a précisé à nouveau les objectifs de cette action. Seichamps est découpé en 7 secteurs et actuellement 4 secteurs sont opérationnels avec un ou plusieurs SVP. Un coordonnateur de zone a été désigné, son rôle est de faire le lien entre les SVP et la Municipalité. Cette opération a démarré en novembre 2011.
Deux séances de formation à l'utilisation du défibrillateur ont eu lieu les samedi 28 janvier et samedi 4 février avec deux groupes de 10 personnes. Cette formation a été mise en place suite à une demande de plusieurs personnes lors du forum des associations. Elle est assurée par Monsieur Galcera, sapeur-pompier professionnel et moniteur national de premiers secours. Elle a pour objectif de préparer le recrutement éventuel de sauveteurs volontaires de proximité. Une plaquette « Agissons contre l'arrêt cardiaque » a été réalisée spécifiquement pour Seichamps et sera mise à disposition au Pôle social et à l'accueil Mairie.
Si vous désirez devenir SVP, pour tout renseignement vous pouvez contacter soit : le pôle social et emploi au 03 83 29 96 00, consulter sur internet le site du Grand Nancy defib : www.grandnancydefib.fr ou sur le site internet de la Mairie rubrique solidarité.

La route en toute sécurité

Un stage de remise à niveau du code de la route destiné aux seniors a été mis en place par la Municipalité et organisé par le responsable de la Police Municipale Charles Colnot.

Après le succès de cette session qui a eu lieu le 19 janvier 2012, la commune organise le jeudi 23 février 2012 à 13 h 30 à la Maison de l'Amitié, un nouveau stage de remise à niveau du code de la route dispensé aux seniors de la ville de Seichamps.

Ce stage est organisé par Monsieur Charles Colnot, responsable du pôle sécurité de la ville de Seichamps. Il sera effectué par Monsieur Claude Yung, chargé de mission au comité 54 de la Prévention Routière et abordera les thèmes suivants :

- problèmes causés par la circulation routière,
- accidentologie,
- typologie des accidents,
- rappel des connaissances du code de la route.

Les personnes désirant s'inscrire à ce stage pédagogique sont priées de s'inscrire auprès de M. Colnot aux numéros suivants : 06 24 85 08 26 ou 03 83 29 96 04.

Côté emploi...

Un nouvel accompagnement à l'emploi se met en place au Pôle social et emploi le 30 janvier 2012. C'est Hélène Dinsenmeyer de l'association IMAGINE qui va remplacer Aude Pillot tous les 15 jours les lundis après midi.

Cet accompagnement de 6 mois est proposé aux adultes et aux jeunes demandeurs d'emploi de plus d'un an ou travailleur handicapé ou demandeur d'emploi de plus de 50 ans ou allocataire RSA. Cet accompagnement permettra de travailler sur un projet professionnel, les techniques de recherche d'emploi, faire le point sur ses compétences, participer à des ateliers (code de la route, informatique...)... Il vient compléter l'accueil au Pôle social assuré par Mme Sayons que vous pouvez contacter pour tous renseignements.

Prochainement...

Un nouvel atelier Corps et Mémoire sera très vraisemblablement mis en place en septembre 2012 par la Municipalité avec la participation de la CARSAT Nord est.

Les personnes intéressées pour participer à cet atelier sont invitées à se manifester dès à présent au Pôle social au 03 83 29 96 00.

Nous vous rappelons que cet atelier est limité à 14 personnes avec une participation modique. La sélection des participants sera effectuée par l'animatrice de la Gymnastique volontaire.

Marguerite, notre doyenne

Comme chaque année, les élus ainsi que les membres du CCAS ont rendu visite aux 290 personnes âgées de plus de 80 ans et ils leur ont offert la traditionnelle boîte de chocolats.

A cette occasion, Monsieur Henri Chanut, Maire, ainsi que Monsieur Claude Ingret, adjoint à la solidarité et à l'action sociale, ont rendu visite à la doyenne de la commune : Marguerite Stumpf, née le 16 avril 1914 à Nancy et résidente de Seichamps depuis 1965. Entourée de sa famille (5 générations), elle a évoqué facilement et avec pétillance sa vie et ses souvenirs. A 97 ans, elle vit toujours dans sa maison qu'elle ne souhaite pas quitter. « Je suis contente de voir mon jardin quand j'ouvre les volets ».

Repas de l'Amitié

La fin d'année 2011 a été l'occasion de réunir les seniors de la commune lors du repas de l'amitié. Le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité se réjouissent de leur offrir une journée festive où ils peuvent se retrouver en partageant un repas et en exerçant leurs talents de danseurs sur la musique du groupe Gérard Malmanche. Un petit cadeau a été remis à Mme Rewel et à M. Schreamer doyens de la journée. Ce fut également l'occasion de souhaiter un joyeux anniversaire à Maryse Jacquemont.

Merci à tous les participants.

Restauration à la Maison de l'amitié

Ce service est accessible aux personnes dites « ayants droit » résidant dans la commune :

- les personnes âgées d'au moins 55 ans, retraitées et n'ayant pas d'emploi rémunéré,
- les personnes titulaires d'une pension d'invalidité et n'ayant plus d'emploi rémunéré.

La collectivité a souhaité que les tarifs des repas ordinaires et des repas à thèmes (1er jeudi de chaque mois) soient définis en fonction du niveau de ressources de l'usager. C'est pourquoi, ces nouveaux tarifs ont été établis selon 9 tranches de niveaux de ressources, sur la base du barème pratiqué par la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (CNAVTS).

Seuls les ayants droit se verront appliquer un tarif différencié en fonction de la tranche. Des tarifs forfaitaires seront appliqués pour les invités seichanais et extérieurs.

Nous vous rappelons que les repas ordinaires sont les mardis, jeudis et vendredis et les repas à thème le premier jeudi de chaque mois.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Claudine Cazé à la Maison de l'amitié au 03 83 20 02 31.

Finances

COMMENT LIRE SA FEUILLE D'IMPÔT

LE MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

Oui, le montant de votre taxe d'habitation a augmenté depuis 2008, par l'effet mécanique de la revalorisation des bases (valeur locative brute) de **5,76%** décidée par le gouvernement, dans le cadre de la loi de finances.

La non-augmentation des taux d'imposition communaux, **8,87%** de 2008 à 2011, a contribué à limiter cette hausse.

FINANCES LOCALES, UN BILAN DE MI-MANDAT

Le 2 novembre 2011, en présence du conseil municipal, le Trésorier Général d'Essey-lès-Nancy est venu présenter un bilan des finances de la commune.
Il a salué la bonne santé financière de Seichamps en insistant sur quelques points qui lui paraissent essentiels :

- le très faible niveau de la dette,
- un fonds de roulement très important,
- une capacité d'épargne intacte depuis trois ans.

1- UNE S

Le faible endet
de ses points
depuis le début
L'encours de la
31/12/2011 et
habitant en mo
Cette dette sera

2- UNE RÉSERVE POUR INVESTIR ET PRÉPARER L'AVENIR

Depuis 2008, 2,2 millions d'euros d'investissement sans impôts nouveaux, sans emprunts et sans entamer notre réserve. Cette dernière a même été abondée de 36 % ! (901 776 euros en 2008, 1 224 271 en 2012).
Cela nous permet d'envisager avec sérénité les investissements importants à réaliser.
Ces 2,2 millions d'euros représentent 1050 euros par foyer et cela n'a dans les faits rien coûté de plus aux contribuables.

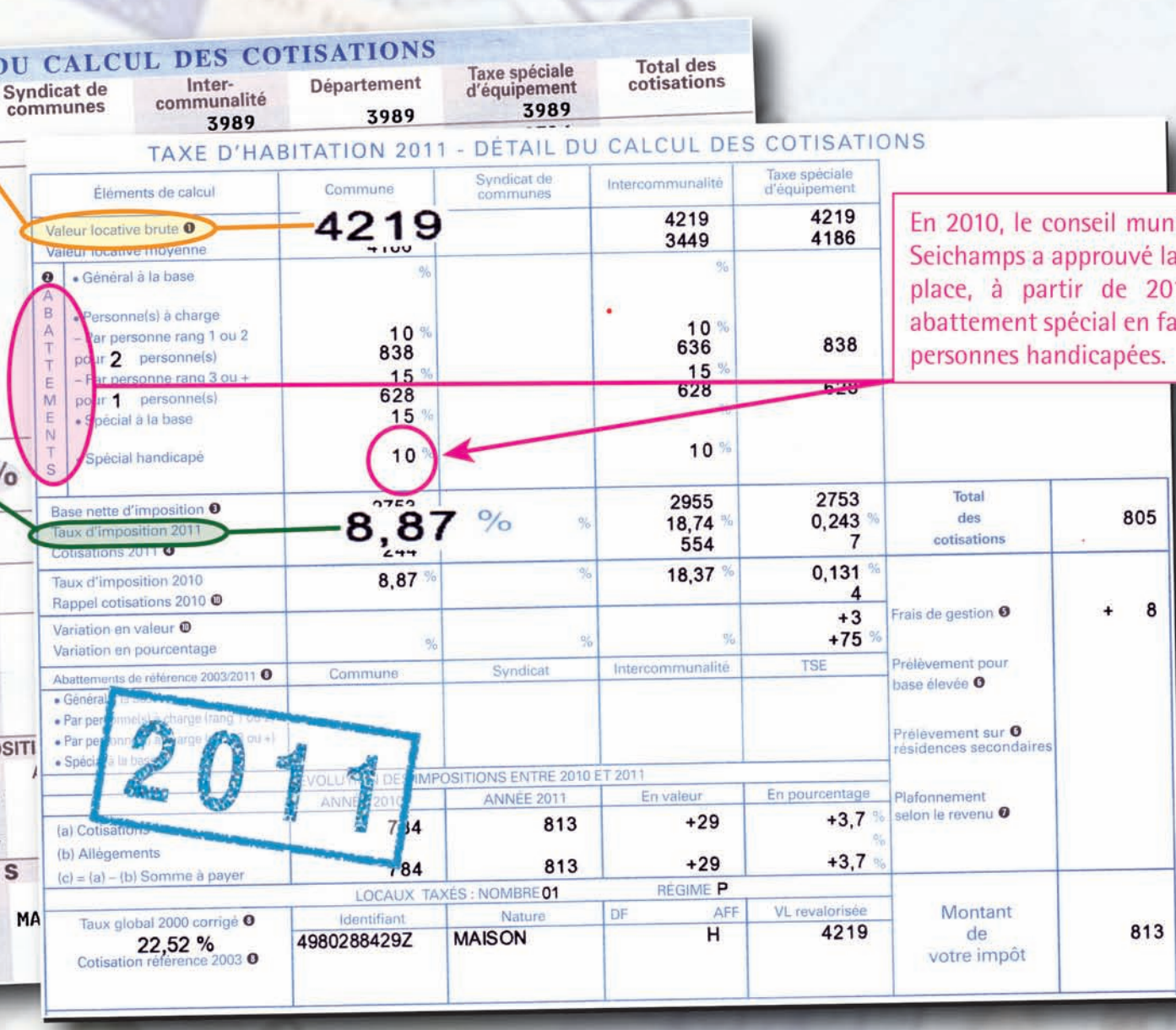

DU CALCUL DES COTISATIONS

Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
	3989	3989	3989	

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	4219		4219	4219		
Valeur locative moyenne	4100		3449	4186		
❷ ABATTEMENTS • Général à la base	%		%			
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	10 % 838		10 % 636	838		
– Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)	15 % 628		15 % 628	628		
• Spécial à la base	15 %		%			
• Spécial handicapé	10 %		10 %			
Base nette d'imposition ❸	2753		2955	2753	Total des cotisations	805
Taux d'imposition 2011	8,87 %	%	18,74 %	0,243 %		
Cotisations 2011 ❹	244		554	7		
Taux d'imposition 2010	8,87 %	%	18,37 %	0,131 %		
Rappel cotisations 2010 ❿				4		
Variation en valeur ❿				+3	Frais de gestion ❺	+ 8
Variation en pourcentage	%	%	%	+75 %		
Abattements de référence 2003/2011 ❽	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base élevée ❻	
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					Prélèvement sur ❻ résidences secondaires	
• Spécial à la base						
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011						
	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ❼	
(a) Cotisations	784	813	+29	+3,7 %		
(b) Allégements				%		
(c) = (a) – (b) Somme à payer	784	813	+29	+3,7 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01			RÉGIME P			
Taux global 2000 corrigé ❽ 22,52 %	Identifiant	Nature	DF AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt	813
Cotisation référence 2003 ❽	4980288429Z	MAISON	H	4219		

2011

En 2010, le conseil municipal de Seichamps a approuvé la mise en place, à partir de 2011, d'un abattement spécial en faveur des personnes handicapées.

SITUATION EXCEPTIONNELLE DE LA DETTE

tement de la commune est considéré comme un forts, aucun nouvel emprunt n'a été contracté du mandat.

dette de la commune s'élève à 628 026 € au représente 123 € par habitant, contre 877 € par oyenne pour les communes comparables.

a quasiment éteinte fin 2014.

3- UNE VOLONTÉ DE MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

a recherche d'économies pour pouvoir toujours dégager une épargne suffisante et financer nos investissements a été otre fil conducteur dans nos préparations budgétaires.

insi en 2011 nos dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 4,2 % .

ans un contexte économique plus que difficile, nous poursuivrons cet effort pour que la commune conserve des harges de manœuvre suffisantes.

Tribune libre

Ce que la majorité municipale vous prépare !

Partout on cherche à utiliser l'argent public avec discernement.
Partout on a compris qu'il fallait désendetter les collectivités.
Partout on cherche à réduire la pression sur les contribuables.
Partout ? Non ! A Seichamps, c'est tout le contraire !

La municipalité socialiste vient d'inscrire dans sa programmation d'investissement trois opérations pour un montant dépassant 3 millions d'euros :

- 1 500 000 euros pour construire une crèche.
  Le coût de fonctionnement de la crèche n'a pas été évalué. Frais de personnels ? Entretien des locaux ? On ne sait pas. On construit, on dépense et on verra bien !
- 700 000 euros pour refaire le centre ville.
  La ville table sur l'arrivée de nouveaux commerces. Lesquels ? On ne sait pas ! On construit, on dépense et on verra bien !
- 900 000 euros pour agrandir la mairie.
  La mairie est trop petite ? Cela reste à prouver... Nous avions suggéré d'étudier une solution moins onéreuse mais nous n'avons pas été entendus.

Vous l'aurez compris, aucun de ces projets n'a fait l'objet d'une étude sérieuse.
Comment la municipalité va-t-elle s'y prendre ? C'est très simple :

- en engloutissant dans ces projets le fonds de roulement de la commune à hauteur de un million d'euros,
- en endettant à nouveau la ville en empruntant un million d'euros,
- en sollicitant des subventions pour le moins hypothétiques et hasardeuses pour le million restant.

Que va-t-il se passer dans les années qui viennent, sachant que ces dépenses correspondent à plus de 2 000 euros par foyer ?
La commune ne disposera plus d'un fonds de roulement suffisant pour faire face aux dépenses d'investissement courant.
Une hausse d'impôt sans précédent est inévitable. Pourquoi ? Parce que la ville n'aura plus aucune marge de manœuvre pour financer ses dépenses récurrentes. Pour quand ? Le calendrier de ces programmes est particulièrement bien étudié. Les grosses dépenses n'interviendront pas avant 2014, date des prochaines élections municipales.
Nous vous le disons sans détour, en pesant nos mots et sans aucune arrière-pensée partisane : il y a vraiment de quoi être inquiet. La gauche, à Seichamps, nous prépare des lendemains qui vont assurément déchanter.
Nous pouvons vous assurer que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, en élus responsables, pour combattre ces dépenses inconsidérées et pour que votre argent soit utilisé là où il sera le plus utile.
Dans l'attente, nous profitons de l'occasion qui nous est donnée ici de vous présenter nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour cette année 2012.

Les élus du groupe Union pour Seichamps
Jacqueline PANIS, Catherine KRIER, Marie-Noëlle MAISTRE, Yves GRANJON, René-Claude LECOMTE, Daniel GUILLAUME, René KEINERKNECHT

La musique adoucit (normalement) les mœurs...

Cela fait maintenant plus de trois ans que nos collègues de l'opposition jouent invariablement la même partition, la symphonie de la catastrophe. Un petit air entêtant qui masque un vrai désert de propositions.
Ainsi, la première année, dès le premier couplet, tel un artiste en mal d'inspiration, ils chantaient à tue-tête que nous avions dilapidé les réserves de la commune et que les habitants devaient se préparer à une très forte hausse des impôts. Refrain qu'ils reprennent chaque année depuis.
Que de fausses notes dans leur partition ! Après avoir clamé que les réserves de la commune avait été englouties, penauds, ils concèdent qu'il reste 1 million d'euros, soit 32 % d'augmentation depuis notre arrivée...
Pour le deuxième couplet, plutôt que de se réjouir de la dynamique de notre politique, ils sortent la « grosse caisse » pour dénoncer en fanfare les 3 millions d'investissement prévus. Hélas, leur analyse est fantaisiste, ils se fourvoient dans les chiffres et oublient de nombreuses recettes. L'exemple du centre ville est exemplaire, les chiffres actuels sont largement en retrait de l'estimation initiale. Que d'imprudence. Que de précipitation... allegro ma non troppo !
De plus, la dette de la commune s'éteindra fin 2014 et si, hypothèse d'école, elle contractait alors un nouvel emprunt d'un million d'euros, cela coûterait à la collectivité 89 000 euros par an, ce qui représente 42,57 euros par foyer.
De quel chapeau sortent les 2 000 annoncés par l'opposition...
Que de légèreté de leur part !
Restons-en là, car nous préférons aller à nouveau à votre rencontre dans votre quartier pour vous présenter tous les projets vitaux pour Seichamps. Ainsi lors des rencontres citoyennes de novembre et décembre 2011, nous avons échangé avec près de 500 personnes. Cette respiration démocratique essentielle à la vie de la cité nous a permis de répondre à de nombreuses questions et nous a convaincus de renouveler l'expérience.
Pour terminer toujours en musique, on peut se demander quel sera le prochain refrain entonné par la chorale de l'opposition. Plutôt que « Noir c'est noir, il n'y a plus d'espoir... », une petite suggestion « laissez passer les rêves, que le matin se lève sur un tout nouveau monde ».
Pour clore ce message de rentrée, nous n'omettrons pas de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année en vous assurant une nouvelle fois de notre disponibilité et dévouement à votre service.

Les élus du groupe Seichamps Pour Tous
Henri CHANUT, Danielle GLESS, Michel CHARPENTIER, Pascale TREIBER, Patrick COCHÉ, Brigitte MÉON, Boris BRZAKOVIC, Isabelle REVOL, Claude INGRET, Marie-Françoise AGOSTINI, Frédéric EGLOFFE, Jacqueline DIONNET, Pierre SCHNEIDER, Yveline LANUEL, Juan-Ramon GARCIA, Sylvie LEMINEUR, Daniel CLERC, Céline DIART, Jean-Marie BOICHÉ, Yvette FABBRI, Gérard KLOUTZ, Sabine WOLFARTH

La jeunesse à Seichamps conserve son triple A : Accueil-Animation-Ambiance...

L'accueil de loisirs pendant les vacances et les mercredis confirme son succès

Les animateurs proposent des activités les mercredis après-midi : cinéma, bowling, space-painting...
Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil Jeunes auprès des animateurs. Ils sont aussi présents tous les mardis entre 13 h et 13 h 30 au collège de Pulnoy.

Les jeunes préparent des veillées

Depuis l'été dernier, les animateurs proposent ponctuellement des veillées thématiques préparées par les jeunes eux-mêmes. Après « Fort Boyard » en août, la soirée « VIP » d'octobre a réuni une trentaine de jeunes qui ont défilé et posé pour les photos comme de véritables vedettes.

Les chantiers contrepartie : les jeunes seichanais s'investissent dans la vie de leur cité

Ce dispositif permet à un groupe de jeunes de donner vie à un projet de loisirs en contrepartie d'une action d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire.
Après avoir rénové les vestiaires de football de Martinchamps et aidé à la création de char de la CONNEX pour la Saint-Nicolas, 6 jeunes se sont rendus au Futuroscope de Poitiers pendant les vacances de Toussaint.
Un futur séjour est en prévision à Paris. Les prochains chantiers auront lieu en février où les jeunes créeront les décors pour le Festival de Théâtre de la ville.

La Ville souhaite privilégier les actions citoyennes des plus jeunes auprès des personnes âgées ou en difficulté.
N'hésitez pas à contacter les animateurs de l'Accueil Jeunes : Birthe, Alexandra ou Pierro.
Au pôle social s'adresser à Madame Sayons.

Kiosque Information Jeunesse : Opération Jobs d'Eté

L'opération Jobs d'Eté aura lieu du 13 au 16 mars.
De nombreuses offres d'emploi seront présentées dans les locaux de l'Accueil Jeunes, ouvert à tous.
Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil Jeunes ou au Pôle Social et Emploi de la mairie.

Une chasse aux livres organisée dans le cadre de la manifestation « Autour du Livre »

Les animateurs ont participé à ce projet municipal en proposant une chasse aux livres. Grâce à ce jeu, les enfants ont pu faire le tour des nombreux stands et découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire. En récompense, les enfants sont repartis avec des chèques-lire.

Restauration scolaire et Accueil périscolaire, toujours plus d'enfants

La fréquentation est en moyenne de 220 enfants pendant les temps de midi et de 110 enfants pendant les temps d'accueil du soir. Des temps d'animation sont proposés à tous les enfants tout au long de la journée : couture, danse, jeux collectifs, ping-pong, activités manuelles, nouveaux jeux de société, à midi et le soir cuisine, création de roman-photo, atelier maquillage, bibliothèque...
Depuis peu, des activités sont réservées aux enfants de CM2 inscrits à l'accueil périscolaire du soir. Elles sont animées par Pierro qui est aussi animateur à l'accueil jeunes ouvert au plus de 11 ans.
Pour le repas de Noël, tous les enfants des écoles Saint-Exupéry et Georges de la Tour se sont réunis dans la grande salle du Centre socio culturel et ont pu profiter du spectacle proposé par certains des enfants.
Les animateurs des petits leur avaient préparé un spectacle et, pour l'occasion, tous étaient invités à prendre leur repas dans la grande salle de la Maison de l'Amitié.

La journée des droits de l'enfant

Cette année, c'est la ville de Pont-à-Mousson qui a organisé la manifestation pour la Journée des droits de l'enfant. Ce fut l'occasion de rassembler les Villes Amies des Enfants de Meurthe-et-Moselle, et pour chacune de proposer à la centaine d'enfants présents des stands sur le thème de l'eau.

Vie culturelle

NJP 2011 : Seichamps « capitale régionale » du jazz

Mercredi 5 octobre, au centre socio culturel, le concert de jazz manouche du trio Samarabalouf réunissait plus de 400 spectateurs, faisant suite à la manifestation de lancement des concerts NJP en région en présence du député Hervé Féron, de Bertrand Masson, Conseiller Régional délégué à la Culture et de Claude-Jean Antoine dit « Tito », président et co-fondateur du festival.

Le groupe Samarabalouf.

Seichamps nature
14, 15 et 16 octobre 2011

Les troisièmes rencontres Seichamps Nature parrainées par François Guérold, naturaliste et professeur à l'université Paul Verlaine de Metz ont été, comme les deux précédentes éditions, un franc succès.
Un grand merci aux organisateurs, exposants, conférenciers et tout particulièrement à Jean-Jacques Camarra qui a fait le déplacement des Pyrénées pour nous faire partager sa passion et ses connaissances sur l'Ours.
Cette année, trois associations ont assuré les animations pour les enfants :
le CPIE de Champenoux, Lorraine Association Nature et l'Atelier Vert.
La quatrième édition se prépare déjà,
elle aura lieu les 12, 13 et 14 octobre 2012.
http://seichampsnature.free.fr

Autour du livre

Le samedi 19 novembre, s'est déroulée une manifestation littéraire à Seichamps organisée par la Municipalité avec des rencontres d'auteurs, des ateliers créatifs. D'autres activités étaient proposées : jeux, énigmes, lectures, atelier BD, slam, reliure, écriture en braille, expositions, dons de livres, afin de permettre à tous de voyager et de trouver son bonheur au détour d'un livre. Une première qui mérite d'être renouvelée.

Concert du nouvel an : A Seichamps l'année commence en musique

La salle était comble à l'occasion du concert de Nouvel an, offert par la municipalité. Pour la 3e année, l'Harmonie Nancéienne enchantait le public seichanais avec un répertoire populaire évoquant Noël, les fastes de Vienne et la nouvelle année.

Artistes seichanais

Une pépinière de talents à Seichamps.

Tous en scène pour le festival de théâtre

Le festival « Le Théâtre dans tous ses états » aura lieu du vendredi 24 février au dimanche 4 mars. Aux genres habituels, tels que boulevard, impro, classique, café théâtre, s'ajouteront des genres nouveaux : comédie sociale ou électorale, théâtre-haïku, comédie de politique-fiction d'après Aristophane, parodie d'opérette, comédie noire dans l'univers du cirque.
Séances scolaires : marionnettes pour les maternelles, conte et ombres chinoises pour les élèves de St Exupéry et Théâtre de cape et d'épée pour les élèves de Georges de la Tour et le collège.
Venez nombreux !
Entrée 2,50 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
Achat de billets et réservations en mairie de Seichamps et sur place.

Le nouveau spectacle de la troupe seichanaise « Les anti-dépresseurs ».

Au Comité des Fêtes...

Pour sa dernière manifestation de l'année, le comité des fêtes a fait la joie des enfants à l'occasion de la Saint Nicolas. Au programme figurait le défilé avec les enfants autour et sur les chars de Saulxures, Pulnoy, Nancy, L'Est Républicain et bien sûr Seichamps avec Saint Nicolas, le cheval et la calèche de l'Oxer et aussi le char et son majestueux Jean-Bonhomme. Puis fidèle à la tradition, le comité des fêtes a offert un goûter aux enfants suivi d'une distribution de friandises.
De son côté, la Mairie avait prévu un spectacle avec les Stupidos... Tout était réuni pour permettre aux enfants de passer un bon dimanche lors des fêtes de fin d'année.

Vide-greniers 2012 : inscrivez-vous !

C'est parti pour les inscriptions au traditionnel vide-greniers de Seichamps organisé par le Comité des Fêtes. Il aura lieu le dimanche 29 avril. Notre vide-greniers remporte un succès croissant. L'an passé, 250 exposants dont 200 Seichanais se sont installés dans les rues de Seichamps-village faisant le bonheur de plusieurs milliers de chineurs.
Bulletins d'inscriptions disponibles en Mairie ou demande par mail :
comitedesfetes.seichamps@orange.fr
Droit de place pour 5 mètres indivisibles : 7 € pour les seichanais et 13 € pour les exposants de l'extérieur.
Renseignements complémentaires au : 06 37 31 41 26

En bref

Commerces et activités

Nous souhaitons la bienvenue à Elodie BOURGOGNE – Maison Médicale 14 bis Grand'rue – psychologue clinicienne et à la société « Auto Lux Location » spécialisée dans la vente automobile.

Distribution de compost

Vendredi 6 avril sur le parking du complexe sportif

Ramassage des objets hétérogènes

Mardi 22 mai

Permanence de l'avocat

Samedi 17 mars 2012 de 10 h à 12 h

Etat-Civil du 10 septembre 2011 au 18 janvier 2012

BIENVENUE À :

• Léopoldine HALTER	4 sept. 2011
• Eléa FARHAT	22 nov. 2011

NOUS ONT QUITTÉS :

• Pierre POULNOIS	7 sept. 2011
• André GEORGES	11 sept. 2011
• Jean LHUILLIER	23 sept. 2011
• Yves LIÉGEOIS	27 oct. 2011
• Anne GILET épouse KIHL	1er nov. 2011
• Nicole BOUVET épouse LESCROART	17 nov. 2011
• Marie-Thérèse BOEBION épouse DESTRIGNEVILLE	15 déc. 2011

ONT UNI LEURS DESTINÉES :

• Guillaume GRELLIER et Laurie CESTER	29 nov. 2011
• Franck TANGOU et Jéanine BOSOMBO	5 nov. 2011

Manifestations du Centre socio culturel de février à avril 2011

FÉVRIER

4 et 5 février	Foire aux vins
24 février au 4 mars	Festival de théâtre

MARS

10 mars	Bal du Football Club
13 mars	Jeunesses Musicales de France
16 mars	Spectacle de l'école Jean Lamour
17 mars	Bal de l'Oxer
20 mars	Concert des grands élèves du Conservatoire **(Entrée gratuite)**
24 mars	Bourse aux vélos
28 mars	Carnaval
30-31 mars	Bourse aux vêtements

AVRIL

3 avril	Don du sang
22 avril	1er tour de l'élection présidentielle
28 avril	Association Tilali « danse africaine »

Manifestations de la Maison de l'Amitié de février à mars 2011

FÉVRIER

11 février	Repas fête de la Saint Sébastien de l'association Compagnie d'Arc

MARS

11 mars	Association des Retraités : repas de printemps
15 mars	Assemblée Générale de l'association des Retraités
19 mars	Assemblée Générale de l'association Tournesol

La gazette seichanaise – Bulletin municipal d'informations de la ville de Seichamps
Directeur de la publication : Henri CHANUT
Impression: AGL – Pulnoy
Sources photos : M.F. AGOSTINI, P. COCHÉ, N. DIAQUIN, J.R. LAMBOTTE, I. REVOL, L'accueil jeunes
Dépôt légal : Février 2012
Retrouvez toutes les informations municipales sur le site : http://www.mairie-seichamps.fr
Mairie de Seichamps – 9, avenue de l'Europe – Tél. : 03 83 29 12 61